PLAN DE CARRIÈRE

Je reprends des études

MICHAEL NIVELET - FOTOLIA.CO

Chaque année, des dizaines de milliers de salariés choisissent de reprendre des études. Soit par goût personnel, soit pour donner un coup d'accélérateur à leur carrière. Si vous souhaitez, vous aussi, profiter de la rentrée pour changer d'orientation : suivez le plan d'attaque.

Vous souhaitez booster votre carrière ou changer d'orientation. Et si vous profitiez de la rentrée pour reprendre des études ?

Définir mon projet

Pour optimiser vos chances de réussite, vous devrez en premier lieu définir votre objectif. S'agit-il de faire valider votre expérience par un diplôme, d'acquérir de nouvelles connaissances pour changer de métier ou de suivre un cursus universitaire pour postuler à de plus hautes responsabilités ? Vous pouvez, pour mieux répondre à ces questions, disposer d'une aide à la formalisation de votre projet, sous la forme d'un bilan de compétences.

Le financement

Votre plan arrêté, il vous faudra rechercher les formations vous permettant de le réaliser. Elles ne manquent pas ! Pour avoir une vision d'ensemble, appuyez-vous sur certains organismes ayant pignon sur rue comme l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes *(afpa.fr)*. Vous pouvez aussi consulter le catalogue en ligne du ministère de l'Éducation nationale : il recense les formations encadrées par les établissements publics de l'enseignement supérieur *(formasup.fr)*. Quand votre choix sera fait, il vous restera à contacter l'organisme concerné pour prendre connaissance des conditions et modalités d'inscription puis rechercher un financement.

Si vous êtes salariée, pensez à utiliser les outils mis en place par la loi tels que la validation des acquis de l'expérience (VAE), le droit individuel à la formation (DIF), le congé individuel de formation (CIF). Ils permettent une prise en charge de votre formation par l'employeur ou l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) dont relève votre entreprise.

Inscrite à Pôle Emploi, interrogez votre conseiller pour savoir quelles sont les formations et aides financières dont vous pouvez bénéficier.

À distance...

Si vos obligations professionnelles ne vous permettent pas de suivre une formation à temps plein, jouez la carte de l'enseignement à distance. Pour avoir un aperçu des pistes proposées, rendez-vous sur le site du centre national d'enseignement à distance *(cned.fr)* ou de la fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance *(fied-univ.fr)*. Attention cependant : mener de front études et travail requiert une grande motivation !

Évelyne d'Aleyrac

L'AFPA à votre service

Avec 350 formations, 270 experts métiers... l'AFPA (*) peut vous aider à réaliser votre projet. Les explications d'AFPA Transitions.

1 Quand peut-on contacter l'AFPA ?

Vous pouvez vous adresser à l'AFPA si vous êtes salarié ou en recherche d'emploi, et avez un projet de formation. Les conseillers définiront avec vous le parcours permettant d'atteindre votre objectif, vous aideront dans vos démarches auprès de l'organisme de formation et vous indiqueront les modes de financement possibles.

2 Disposez-vous d'outils ciblés pour les 45 ans et plus ?

Oui. AFPA Transitions propose à cette catégorie d'actifs deux prestations spécifiques : coaching d'emploi et bilan de seconde partie de carrière. Des outils qui leur permettent d'anticiper une éventuelle reconversion professionnelle (contrat de professionnalisation, formation en alternance, etc.) afin de se maintenir le plus longtemps possible en activité.

**Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (afpa.fr).*